

Séance plénière : le Département fait les premiers comptes de la crise sanitaire



En ces temps de déconfinement et au sortir des conditions si particulières de ce printemps 2020 marqué par une crise sanitaire inédite, le Conseil Départemental de l'Ariège dresse un premier état des lieux budgétaire à l'occasion de la séance plénière de ce lundi 29 juin.

Traditionnellement consacrée à l'étude de la première décision modificative du budget départemental, cette session permettra aux Conseillers Départementaux d'évoquer le coût et les conséquences directes de la crise de la Covid-19. A l'ordre du jour également, l'examen des comptes de gestion ou encore le transfert de la gestion de la Grotte du Mas-d'Azil au Conseil Départemental.

Comme ce fut le cas lors de la séance extraordinaire précédente, et suivant la volonté de la Présidente du Département d'enrichir les débats, trois experts interviendront sur les dossiers d'actualité :

- Bruno Barbe, Président de la Chambre des Notaires de l'Ariège, pour évoquer l'évolution des Droits de mutation impactés par la crise ;

ARIEGE LE DEPARTEMENT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Xavier Fuentes, propriétaire de l'hôtel "Bellevue Terra Nostra", à Tarascon, pour partager son regard sur la situation de l'hôtellerie et du tourisme ;
- Eric Rumeau, PDG de MAPAERO, entreprise spécialisée dans la fabrication de peintures pour l'aéronautique, qui s'exprimera sur le contexte industriel.

La séance débutera à 14h30 heures, à l'Hôtel du Département, à Foix, avec la possibilité pour les élus qui le souhaitent de participer en visioconférence. Le discours introductif de la Présidente Christine Téqui fera d'ailleurs l'objet d'une diffusion en direct sur la page Facebook et la chaîne Youtube de la collectivité « Ariège le Département ».

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr